



Appareil conforme à la législation européenne: directive 73/23/CEE (directive basse tension); directives 89/336/CEE et 92/31/CEE (compatibilité électromagnétique) ; directive 99/5/CE (équipements terminaux de télécommunication)

A.E.M. Sécurité S.A 31, rue Turgot 68110 ILLZACH aem.securite@wanadoo.fr Tél:03.89.66.14.33 Fax:03.89.66.43.22

# NOTICE TECHNIQUE DE RACCORDEMENT, PARAMETRAGE SIMPLIFIE

# TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE EURO/TRANSATEL7

VERSION 02.01 (02.2003)

Notre réseau de distribution est à votre service, voir au dos de cette notice.

*www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs*

## SOMMAIRE :

<b>1. PRESENTATION :</b> .....	<b>4</b>
<b>2. RACCORDEMENT :</b> .....	<b>4</b>
<b>3. PRINCIPE DU PARAMETRAGE PAR MINITEL :</b> .....	<b>4</b>
<b>4. PARAMETRAGE MINIMAL DE L'EURO/TRANSATEL 7 :</b> .....	<b>4</b>
<b>5. PARAMETRAGE AVANCE :</b> .....	<b>5</b>
<b>5.1. ACQUITTEMENTS / AIGUILLAGES : PAGE 1 - MENU 4:</b> .....	<b>5</b>
5.1.1. Acquittance obligatoire: .....	5
5.1.2. Aiguillages : .....	5
5.1.3. Ecoute: .....	5
<b>5.2. CODES D'ACCES : PAGE 1 - MENU 5:</b> .....	<b>5</b>
5.2.1. Code d'appel: .....	5
5.2.2. Code installateur: accès total – Code utilisateur: accès limité: .....	6
5.2.3. Code identificateur: .....	6
5.2.4. codes par défaut (ou codes usines) : .....	6
<b>5.3. TESTS ET TEMPORISATION : PAGE 1 - MENU 6 : Décalage du 1<sup>er</sup> test :</b> .....	<b>6</b>
<b>5.4. DIVERS PARAMETRES : PAGE 1 - MENU 7 :</b> .....	<b>6</b>
<b>5.5. ENTREES : PAGE 1 - MENU 8 :</b> .....	<b>6</b>
<b>5.6. RENUMEROTATION: PAGE 2 - MENU 1:</b> .....	<b>6</b>
<b>5.7. TEXTE SITE ET ENTREES: PAGE 2 - MENU 2 :</b> .....	<b>6</b>
<b>5.8. DATE ET HEURE: PAGE 2 - MENU 3 :</b> .....	<b>6</b>
<b>5.9. ARCHIVAGE HISTORIQUE: PAGE 2 - MENU 4 :</b> .....	<b>6</b>
<b>5.10. CONSULTATION DES ENTREES: PAGE 2 - MENU 5 :</b> .....	<b>7</b>
<b>5.11. CYCLE TEST IMMEDIAT: PAGE 2 - MENU 6 :</b> .....	<b>7</b>
<b>5.12. TELECOMMANDE: PAGE 2 - MENU 7 :</b> .....	<b>7</b>
<b>6. ALIMENTATION:</b> .....	<b>7</b>
<b>7. INSTALLATION:</b> .....	<b>7</b>
<b>PLAN DE RACCORDEMENT DE L'EURO/TRANSATEL7 :</b> .....	<b>8</b>
<b>9. DECLARATION DE CONFORMITE CE</b> .....	<b>9</b>
<b>10. NOTAS DE L'ADMINISTRATION</b> .....	<b>10</b>
<b>NOTRE RESEAU DE DISTRIBUTION :</b> .....	<b>10</b>

### AVERTISSEMENT:

Les matériels concernés par la présente notice sont réalisés en conformité avec la législation en vigueur au jour de leur livraison; ils sont destinés à être mis en oeuvre par un professionnel de la sécurité. Aussi celui-ci devra s'assurer, sous sa responsabilité, que le matériel est bien utilisé conformément à sa destination, à l'exclusion de tout autre usage. La société A.E.M. décline toute responsabilité dans le cas d'un usage des matériels non conforme à leur destination, en cas de non-respect des indications incluses dans les notices d'installation et/ou d'utilisation, en cas de non-respect des règles de l'art en matière d'installation ainsi qu'en cas de défaut d'entretien des matériels.

## 1. PRESENTATION :

EURO/TRANSATEL 7 est un transmetteur téléphonique multiprotocole.

Les destinataires peuvent être: une personne privée, la majorité des frontaux de réception professionnels des télésurveilleurs, un Minitel, un récepteur Alphaspace, Opérateur, Eurosignal, Tadoo ou un FAX.

L'EURO/TRANSATEL 7 possède 7 entrées TOR et est extensible par tranches de 7

entrées jusqu'à 98 par l'adjonction de cartes d'extensions EXT7 (12 cartes EXT7 maxi.)

La présente notice permet la mise en oeuvre rapide du transmetteur. La notice technique complète est disponible sur simple demande. Le transmetteur se programme à l'aide d'un simple Minitel (niveau minimum Minitel 1B il est nécessaire d'avoir les flèches de déplacement horizontal et vertical).

## 2. RACCORDEMENT :

Raccorder et alimenter L'EURO TRANSATEL7 selon le plan de raccordement ci-dessous.

## 3. PRINCIPE DU PARAMETRAGE PAR MINITEL :

Pour se connecter à un Minitel en local :

- Relier un Minitel à la platine principale, aux bornes RXM, TXM et 0V.

- Appuyer sur le bouton « Arrêt transmission » de la platine.

- Attendre 10s, le Minitel se connecte automatiquement : L'écran de présentation apparaît.

- L'EURO/TRANSATEL 7 est livré sans aucun code d'accès. Les codes sont remplacés par un appui sur la touche "ENVOI".

- Programmer les paramètres voulus en utilisant successivement les différents menus:

- Les indications nécessaires à la programmation sont spécifiées sur chaque écran.

- La dernière ligne de chaque écran indique la liste des touches de fonctions utilisables pour chaque menu.

- Après programmation de chaque écran utiliser la touche "ENVOI" pour valider la page et revenir au menu principal.

- Dans le cas d'une saisie erronée (ou d'une consultation) taper sur la touche "SOMMAIRE" pour revenir au menu principal sans altérer les programmations.

- Pour sortir du mode programmation depuis le menu principal utiliser la touche "ENVOI".

- Pour accéder à la 2<sup>ème</sup> page du menu, appuyer sur "SUITE" depuis le menu principal.

*Nota: Pour placer le Minitel dans le mode de fonctionnement adéquat, si vous utilisez un "Minitel 2", appuyez au préalable simultanément sur les touches "Fnc" et "Sommaire", si vous utilisez un "MAGIS" appuyez au préalable sur "page Minitel".*

## 4. PARAMETRAGE MINIMAL DE L'EURO/TRANSATEL 7 :

Effectuer le paramétrage minimal de fonctionnement dans un premier temps:

- Numéro(s) de téléphone : PAGE 1 - MENU 1

- Identification pour chaque numéro utilisé : PAGE 1 - MENU 2

- Protocole pour chaque numéro utilisé : PAGE 1 - MENU 3 :

N° Prot.	Description	N° Prot.	Description	N° Prot.	Description
1	PROTOCOLE CRYPTO 1200Bds	6	COMPATIBLE DTMF 1400Hz	11	ALPHAPAGE
2	COMPATIBLE DTMF 2100Hz	7	COMPATIBLE FSK 200Bauds	12	OPERATOR
3	COMPATIBLE DTMF 1786Hz	8	COMP.DTMF 2100Hz 5chiffres	13	FAX (3617)
4	COMPATIBLE DTMF 1017Hz	9	PROTOCOLE XAEM RS232	14	EUROSIGNAL
5	COMPATIBLE DTMF 1850Hz	10	MINITEL	15	VOCAL

## 5.PARAMETRAGE AVANCE :

Si nécessaire, utiliser les fonctions plus complètes dans un deuxième temps.

### 5.1. ACQUITTEMENTS / AIGUILLAGES : PAGE 1 - MENU 4:

#### 5.1.1. Acquiescement obligatoire:

- Si O(UI): Le transmetteur effectuera des tentatives jusqu'à l'obtention d'un acquit sur le numéro concerné, dans la limite de 6 tentatives par numéro.
- Si N(ON): Le transmetteur effectuera des tentatives sur le numéro concerné, jusqu'à l'obtention d'un acquit sur au moins un des numéros.

- Si aucun acquiescement obligatoire n'est sélectionné, le transmetteur effectuera des tentatives jusqu'à obtention d'au moins 1 acquit dans la limite de 5 tentatives par numéro. Le paramètre N(ON) sur les 4 numéros convient dans la majorité des cas.

#### 5.1.2. Aiguillages :

Choisir la ou les directions que vous désirez pour chaque type d'information: Marche / Arrêt, Alarmes Intrusion ou Défauts Techniques. Le paramètre O(UI) sur les 4

numéros pour ALARME, TECHNIQUE, M/A ET TESTS convient dans la majorité des cas.

#### 5.1.3. Ecoute:

Si vous utilisez l'écoute, sélectionner par O(UI) les numéros de correspondants équipés pour l'écoute.

### 5.2. CODES D'ACCES : PAGE 1 - MENU 5:

L'EURO/TRANSATEL dispose de 3 types de codes alphanumériques de 1 à 4 caractères :

#### 5.2.1. Code d'appel:

Verrouille l'accès à distance que ce soit par Minitel pour le téléparamétrage, ou par poste téléphonique multifréquence. Dans le

dernier cas, utiliser impérativement un code numérique (4 chiffres de 0 à 9).

### 5.2.2. Code installateur: accès total – Code utilisateur: accès limité:

Ces deux codes sont protégés l'un de l'autre et les numéros de téléphone programmés par l'un ne seront pas accessibles à l'autre.

### 5.2.3. Code identificateur:

Permet de distinguer les intervenants les uns des autres.

### 5.2.4. codes par défaut (ou codes usines) :

- Touche "ENVOI" lors d'un accès par Minitel.

- Touche "#" lors d'un accès par poste téléphonique multifréquence (option DTMF obligatoire)

ATTENTION : n'oubliez pas vos codes, vous ne pourriez plus rentrer en communication avec le transmetteur. En cas de perte de code, contactez votre distributeur.

### 5.3. TESTS ET TEMPORISATION : PAGE 1 - MENU 6 : Décalage du 1<sup>er</sup> test :

- Si test cyclique fixe, permanent ou en marche (écran 7 divers paramètres), le 1er test cyclique s'effectuera avec le décalage prévu à compter d'un reset de la carte.

- Si test cyclique synchrone de la Marche / Arrêt (Ecran 7), le 1er test cyclique de la période marche s'effectue avec le décalage prévu à compter de la mise en marche.

### 5.4. DIVERS PARAMETRES : PAGE 1 - MENU 7 :

- Les entrées Marche Totale (dernière entrée) et Marche Partielle (avant dernière entrée) peuvent être utilisées et éventuellement non transmises: l'état de ces entrées peut être consulté et archivé.

- Consultation = appel à distance du transmetteur pour consultation.

télécommande etc.: Cet appel peut se faire en permanence, en marche, ou pas du tout ; le nombre de train de sonneries avant décroché se programme dans l'Ecran 6, tests et temporisation (9 sonneries maximum).

### 5.5. ENTREES : PAGE 1 - MENU 8 :

- Les paramètres suivants, NO/NF, ALARME, TECHNIQUE (aiguillage MENU 4), appel à l'apparition et / ou la disparition du défaut, écoute, Temporisation (définie Ecran 6, ou 30 secondes ou pas de tempo),

sont programmables entrée par entrée jusqu'à l'entrée N°50.

- Les entrées 50 à 98 sont programmées à l'identique de l'entrée 50.

### 5.6. RENUMEROTATION: PAGE 2 - MENU 1:

Les entrées 1 à 35 sont renumérotées par numéro de téléphone dans les protocoles 2, 7 et 8. La renumérotation en protocole

crypto (protocole 1) est inutile puisque ce protocole alphanumérique transmet les libellés en clair.

### 5.7. TEXTE SITE ET ENTREES: PAGE 2 - MENU 2 :

### 5.8. DATE ET HEURE: PAGE 2 - MENU 3 :

Horloge temps réel réglée en usine. La mise à l'heure d'été doit être effectuée pour assurer la validité de l'historique.

### 5.9. ARCHIVAGE HISTORIQUE: PAGE 2 - MENU 4 :

### 5.10. CONSULTATION DES ENTREES: PAGE 2 - MENU 5 :

Les entrées affichées sont en alarme confirmée.

### 5.11. CYCLE TEST IMMEDIAT: PAGE 2 - MENU 6 :

Taper la touche "6" ou "I" permet d'effectuer un test par contre-appel ; le transmetteur raccroche immédiatement, reprend la ligne et effectue un appel test.

NOTA: Cette fonction est possible avec la touche "8" lors de la communication avec un poste téléphonique multifréquence .

### 5.12. TELECOMMANDE: PAGE 2 - MENU 7 :

Les télécommandes actives sont rappelées en permanence dans ce menu.

NOTA : les télécommandes de 1 à 7 peuvent aussi s'effectuer à l'aide d'un poste téléphonique multifréquence .

## 6. ALIMENTATION:

- 12 Volts continu nominal +25%/-5%, ondulation résiduelle comprise.
- Consommation: 40mA au repos toutes boucles fermées.

- Source: Pile ou alimentation secteur conforme à la norme NFEN 60950

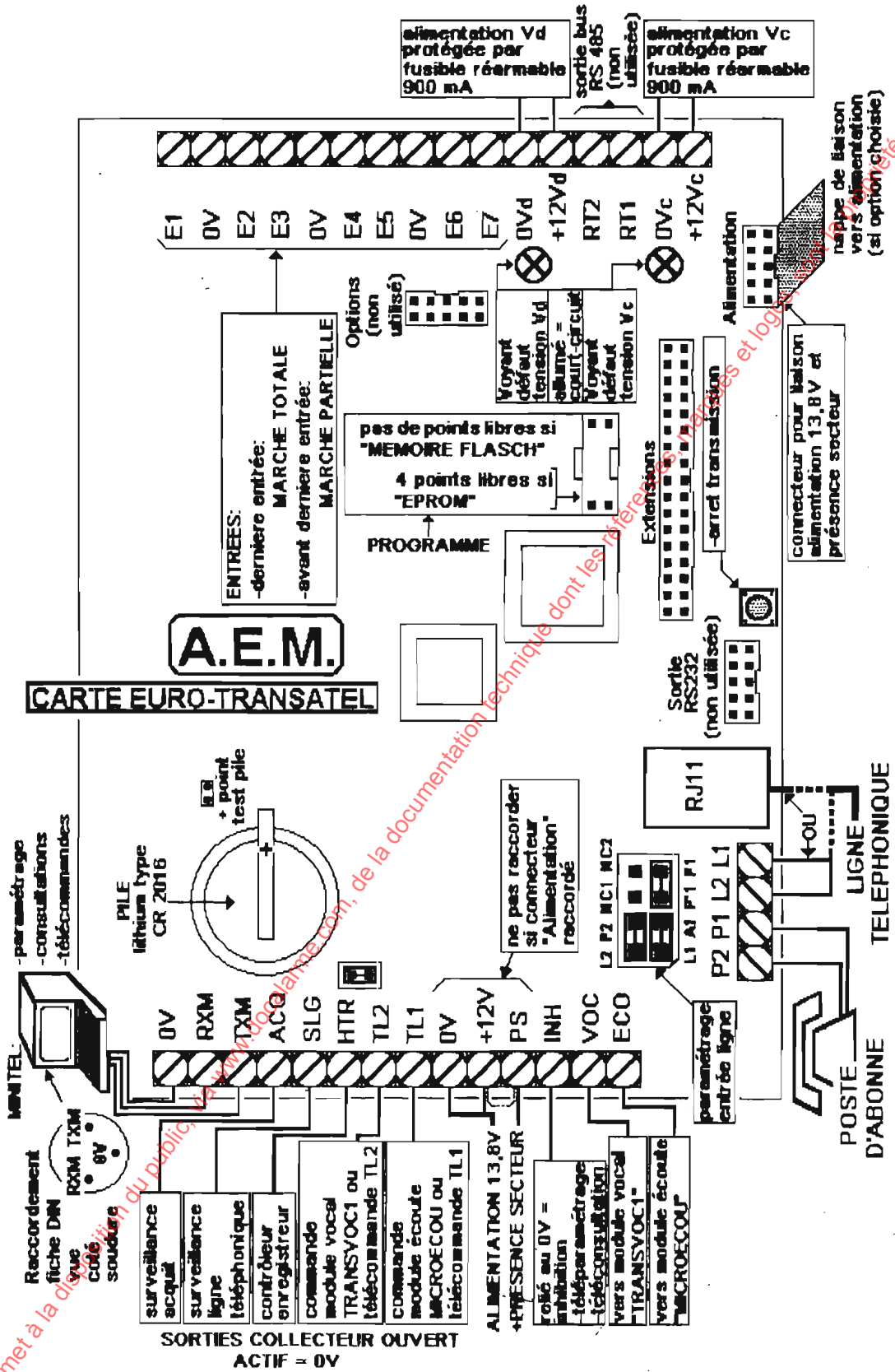
## 7. INSTALLATION:

L'EURO/TRANSATEL 7 est destiné à être intégré dans un coffret métallique relié à la terre avec un accès limité à l'entretien

conformément à la norme NFEN 60950. Veiller à respecter les distances dans l'air préconisées par la NF EN 60950.

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarne.com, de la documentation technique dont les références marques et logos sont la propriété des détenteurs respectifs

# 8. PLAN DE RACCORDEMENT DE L'EURO/TRANSATEL 7 :



*www.absolutalarme.com met à la disposition du public la documentation technique dont les détenteurs des détenteurs respectifs*



**ILLZACH, LE 13/12/00**

## 9. DECLARATION DE CONFORMITE CE

Je soussigné VEYSSIERE Claude, président de la S.A. A.E.M.  
certifie que l'appareil:

REFERENCE COMMERCIALE: EURO/TRANSATEL7

DESCRIPTION: Platine de transmission destinée à être alimentée par une alimentation conforme à le NFEN 60950 (et amendements) et à être intégrée dans un coffret métallique.

est conforme aux directives européennes :

- RTTE N° 99/5/CE du 07/04/00 pour les chapitres le concernant.
- 73/23/CEE du 19/02/73, modifiée 393L0068 pour les chapitres le concernant.
- 89/336/CEE du 03/05/89, modifiée 392L0031, modifiée 393L0068 pour les chapitres le concernant.

### Normes applicables :

#### 1) Sécurité électrique :

- NFEN 60950 (01/93) ainsi que ses amendements A1 (03/93), A2 (10/93), A3 (07/97), A4 (09/97), A11 (02/98).

#### 2) Compatibilité électromagnétique :

- NFEN 50130-4 (04/96) ainsi que son amendement A1 (08/98).
- NFEN 55022-2 (01/99) ainsi que ses amendement A1 (95) , A2 (97).

#### 3) Destination d'usage :

Usage : surveillance des biens et locaux pour particuliers et professionnels.

Réseau d'utilisation : RTC.

Opérateur téléphonique : France Telecom.

Services spécifiques de l'opérateur gérés par le matériel : NEANT.

Domaine d'utilisation : en intérieur sec.

Limites géographiques d'utilisation : France métropolitaine et territoires d'OUTRE-MER.

Fait à ILLZACH LE 13/12/2000

Le Président

C. VEYSSIERE

## 10. NOTAS DE L'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'administration ne peut être en aucun cas engagée lorsque l'appareil n'a pas ou mal fonctionné, quelle que soit l'origine de la défaillance ayant perturbé le fonctionnement normal. Préalablement à la mise en service de cet appareil, l'accord écrit des correspondants susceptibles d'être appelés doit être obtenu. Cet accord doit être joint à toute demande d'installation. Les systèmes à appel et / ou

réponse automatique peuvent fonctionner derrière une installation privée.

L'agrément accordé à ce produit ne dispense pas que le raccordement au réseau commuté soit effectué par un installateur agréé.

Le fonctionnement de cet appareil peut être perturbé si d'autres terminaux sont branchés en parallèle sur la ligne de raccordement.

\\SERVEUR\_NTUSERS\communs\Notices produits AEM\à jour\Transmetteurs\Notices EURO-TRANSATEL7 V02.01.doc

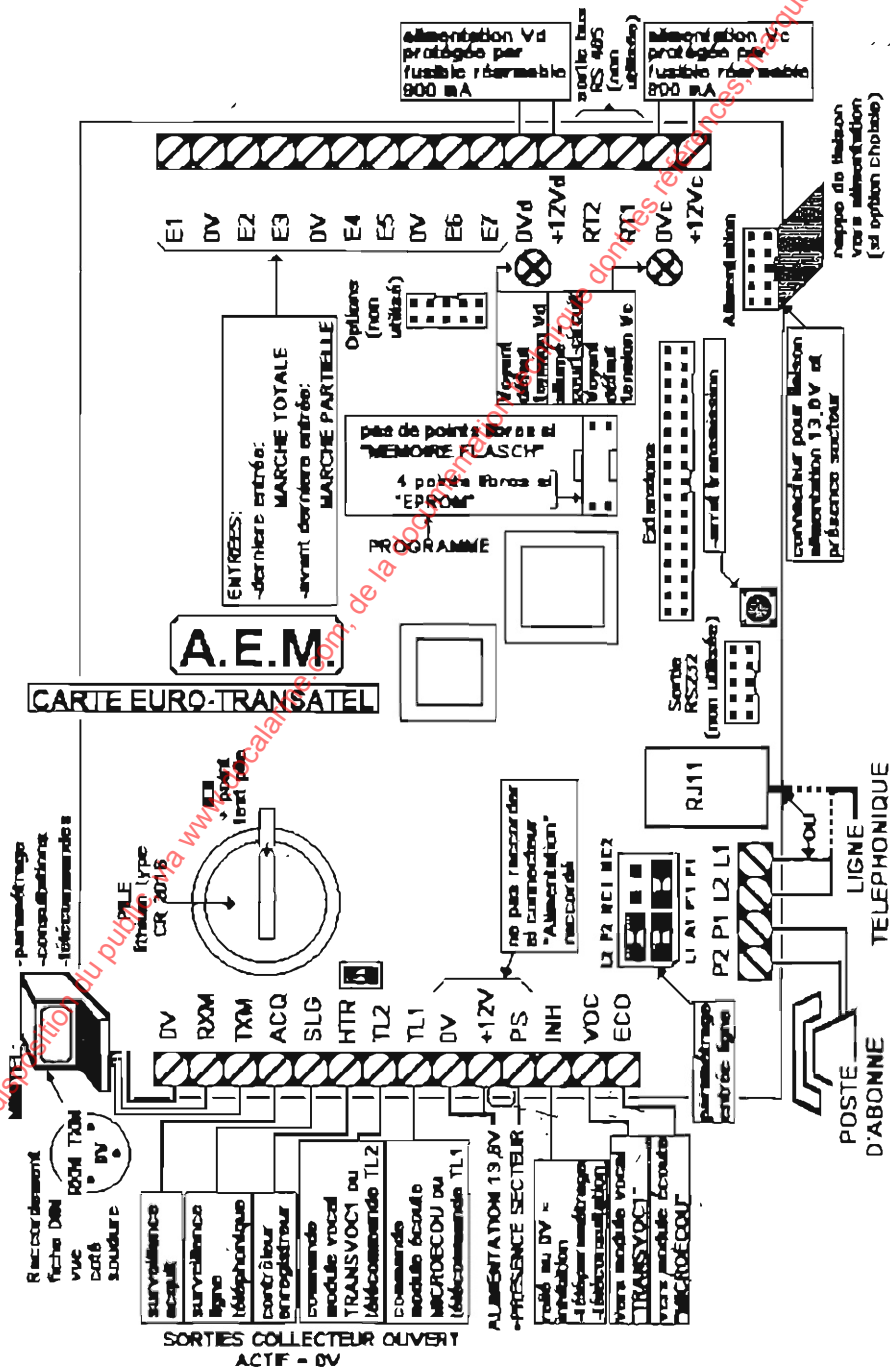
## NOTRE RESEAU DE DISTRIBUTION :

A.E.M. (EST)	68110 ILLZACH - (Usine et siège social) 31, rue Turgot	Tél: 03.89.66.14.33	Fax: 03.89.66.43.22
ADISTEL (NANTES)	44880 SAUTRON - 8 rue du Meunier, ZAC du moulin	Tél: 02.40.63.00.00	Fax: 02.40.63.30.08
ARTS (NORMANDIE)	27301 BERNAY - ZI La Grande Malouve BP152	Tél: 02.32.46.89.33	Fax: 02.32.46.52.35
ARDENT-AEM			
- PARIS	93320 PAVILLONS/BOIS - Z.I. La Poudrette-52, allée de Luxembourg	Tél: 01.48.02.74.44	Fax: 01.48.02.20.95
- LYON	69120 VAULX EN VELIN - 32 av Marcel Cachin	Tél: 04.72.04.02.02	Fax: 04.72.04.20.20
- ANGOULEME	16160 GOND PONTLOUVRE - 338 bis Route de Paris	Tél: 05.45.68.27.87	Fax: 05.45.68.58.31
- NORD	59506 DOUAI - 709 rue Jean Perrin, Tour Delta, bur. 105 ZI Dorignies	Tél: 03.27.99.89.95	Fax: 03.27.99.89.31
ARDENT-SOGESEC			
- NICE	06220 VALLAURIS 2720 chemin St Bernard; Technopôle des moulins	Tél: 04.93.85.30.62	Fax: 04.93.95.05.15
- TOULON	83130 LA GARDE 2 chemin de la Planquette ZAC Pauline II	Tél: 04.94.14.02.14	Fax: 04.94.14.01.95
- MARSEILLE	13014 MARSEILLE 97 traverse Notre Dame du Bon Secours	Tél: 04.91.67.46.48	Fax: 04.91.67.49.44

SA au capital de 1800 000€ - AE 332 B - RCS Mulhouse B 322 084 443 (81 B 183) Siret 322 084 443 00033

# NOUVELLE PLATINE ELECTRONIQUE EURO-TRANSATEL7:

- La fonction « archivage horodaté » est incluse ;
- la fonction « acquit DTMF » est incluse ;
- nouveau plan de raccordement ci-dessous :



ILLZACH LE 13/12/00

ILLZACH, LE 13/12/00

## DECLARATION DE CONFORMITE CE

Je soussigné VEYSSIERE Claude, président de la S.A. A.E.M.  
certifie que l'appareil:

REFERENCE COMMERCIALE: EURO/TRANSATEL7

DESCRIPTION: Platine de transmission destinée à être alimentée par une  
alimentation conforme à le NFEN 60950 (et amendements) et à être intégrée dans  
un coffret métallique.

est conforme aux directives européennes :

- RTTE N° 99/5/CE du 07/04/00 pour les chapitres le concernant.
- 73/23/CEE du 19/02/73, modifiée 393L0068 pour les chapitres le concernant.
- 89/336/CEE du 03/05/89, modifiée 392L0031, modifiée 393L0068 pour les  
chapitres le concernant.

**Normes applicables :**

1) Sécurité électrique :

- NFEN 60950 (01/93) ainsi que ses amendements A1 (03/93), A2 (10/93), A3  
(07/97), A4 (09/97), A11 (02/98).

2) Compatibilité électromagnétique :

- NFEN 50130-4 (04/96) ainsi que son amendement A1 (08/98).
- NFEN 55022-2 (01/99) ainsi que ses amendement A1 (95) , A2 (97).

3) Destination d'usage :

Usage : surveillance des biens et locaux pour particuliers et professionnels.

Réseau d'utilisation : RTC.

Opérateur téléphonique : France Telecom.

Services spécifiques de l'opérateur gérés par le matériel : NEANT.

Domaine d'utilisation : en intérieur sec.

Limites géographiques d'utilisation : France métropolitaine et territoires  
d'OUTRE-MER.

Fait à ILLZACH LE 13/12/2000

Le Président

C. VEYSSIERE